



ASSUREUR MILITANT.



Communiqué de presse

Niort, le 4 février 2010

## LA MAIF S'ENGAGE AUPRÈS DES PERSONNES AVEUGLES ET MALVOYANTES

Depuis toujours, la MAIF milite pour la solidarité et le respect de la personne... de toutes les personnes. Cet engagement, qui prend en compte tous les types de handicap, est intégré dans la conception des contrats de la mutuelle et dans la gestion des sinistres. La MAIF a d'ailleurs été la première à développer des prestations en nature et d'assistance à l'attention de ses sociétaires victimes d'accident, en complément des prestations pécuniaires.

**Dans le cadre de sa démarche, la MAIF propose un nouveau service accessible aux personnes aveugles et malvoyantes. Désormais, les documents contractuels et commerciaux de la mutuelle (conditions générales des contrats, notices d'information, guides...), seront disponibles en braille, en caractères agrandis et en audio (sur support CD).**

Pour mener à bien la réalisation de ce service, la mutuelle a choisi l'association HandiCapZéro, déjà mobilisée auprès des pouvoirs publics et auprès de grandes entreprises pour favoriser l'autonomie quotidienne des personnes déficientes visuelles.

### **UN ACCES FACILE POUR TOUTES LES PERSONNES CONCERNÉES.**

Pour obtenir gratuitement des documents au format souhaité : contacter la MAIF au **0.810.207.126** (coût d'un appel local depuis un poste fixe). Les commandes seront gérées par l'association HandiCapZéro qui s'engage à adresser rapidement au demandeur, par courrier et en 72 heures, le document adapté.

### **A propos de la MAIF**

*La MAIF assure plus de la moitié des établissements associatifs du handicap en France : près de 8 000 associations et établissements chargés de l'accueil et/ou de l'insertion des personnes handicapées et leurs grandes fédérations. De plus, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 2,6 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation client où elle occupe la première place du Podium national de la Relation Client (secteur assurance) depuis sa création en 2003(\*). La satisfaction de ses sociétaires et l'augmentation constante de leur nombre témoignent de la réussite de la MAIF et confirment que le modèle mutualiste est une alternative crédible à l'économie libérale.*

*(\*)Ce classement est issu d'une enquête de satisfaction menée chaque année par les instituts TNS Sofres et Bearing Point*

### **A propos d'HandiCapZéro**

*L'association, créée en 1987, a pour objectif de faciliter la vie quotidienne des personnes déficientes visuelles. HandiCapZéro met en place, en partenariat avec des entreprises et des collectivités, des outils adaptés aux besoins de ces personnes : édition en braille, en caractères agrandis, en audio et une accessibilité à l'Internet via [handicapzero.org](http://handicapzero.org), [pharmabracaille.fr](http://pharmabracaille.fr) et [confortdelecture.org](http://confortdelecture.org).*

*De nombreux services, sans surcoût pour les personnes déficientes visuelles, sont utilisés quotidiennement et permettent un accès autonome à l'information générale, la santé, l'emploi, la consommation, le sport, les loisirs...*

### **Contacts presse MAIF :**

Sylvie Le Chevillier - tél : 05.49.73.75.60 - [sylvie.le.chevillier@maif.fr](mailto:sylvie.le.chevillier@maif.fr)

Valérie Gilbert - tél : 05.49.73.75.86 - [valerie.gilbert@maif.fr](mailto:valerie.gilbert@maif.fr)

### **Contact presse HandiCapZéro :**

Stéphanie Cuppini - tél : 01.53.40.95.52 - [stephanie.cuppini@handicapzero.org](mailto:stephanie.cuppini@handicapzero.org)